

PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE DU NORD

Les Gouverneurs des Banques Centrales membres du Comité sous-régional de l'Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie, Soudan et Tunisie) ont tenu leur première réunion sur le Programme de Coopération Monétaire au Caire le 21 décembre 2003. L'objet de la réunion a porté sur la réalisation d'une coopération monétaire mieux organisée à travers des politiques économiques et monétaires harmonisées au sein de la sous-région en vue d'une convergence macro-économique à long terme.

En droite ligne du Programme de Coopération Monétaire en Afrique de l'ABCA, les Gouverneurs ont marqué leur accord sur les critères de convergence macroéconomiques suivants qui devrait être respectés aux environs de l'an 2008 afin de supprimer les éventuelles distorsions macroéconomiques dans la sous-région constituée de l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie.

1. - Critères de premier rang

- déficit budgétaire globale (hors dons)/ PIB < 10% ;
- Taux d'inflation annuel < 9% ;
- financement budgétaire de la Banque centrale < 10% des recettes fiscales de l'année précédente ;
- réserves extérieures / importation \geq 3 mois.

2. - Critères de deuxième rang :

- élimination des arriérés intérieurs et extérieurs et non accumulation de nouveaux ;
- maintien de la stabilité du taux de change réel ;
- maintien de taux d'intérêt réels positifs ;
- épargne nationale / PIB \geq 15% ;
- taux investissements publics financés par ressources internes / recettes fiscales \geq 20% ;
- dette extérieure et intérieure / PIB \leq 100%.

3. - Autres critères :

- modernisation et harmonisation des systèmes de paiements, de compensation et de règlement ;
- application des normes et codes internationaux en matière de surveillance bancaire ;
- libéralisation des contrôles de change existants pour la promotion des mouvements de capitaux ;
- promotion de la coopération entre les régulateurs de bourses des valeurs de la sous-région.

Pendant la réunion, il a été suggéré d'ajouter le critère ratio du service de la dette / PIB à la liste des indicateurs de premier rang. Les Gouverneurs ont également souligné que les critères de premier rang devraient être réalistes et appliqués graduellement, en suivant le calendrier arrêté par l'Union Africaine, et en prenant en compte les ratios existant dans les pays. La plupart des Gouverneurs ont estimé que les critères sont acceptables à l'exception du Gouverneur de la Banque du Soudan qui a émis quelques observations sur les critères de second rang.

Ces différents critères ont été confirmés par la dernière réunion du Comité technique des Banques Centrales membres du Comité sous-régional de l'ABCA pour l'Afrique du Nord qui s'est tenue le 4 mai 2004 au Caire.